

S. N. E. S.

CHAMPAGNE ARDENNE

35 – 37, rue Ponsardin
(entrée au n° 37)

51100 REIMS

Tél. 03 26 88 52 66

Fax 03 26 88 17 70

E-mail : S3REI@SNES.EDU

Internet : www.reims.snes.edu

Permanences tous les après midi

Du lundi au vendredi de 14 h 30 à 17 h 30

Reims, le lundi 10 janvier 2005

Le Secrétariat Académique

à

Monsieur le Recteur

1, rue Navier

51100 Reims.

Monsieur le Recteur,

Le SNES a dénoncé dans son communiqué de presse national, « le caractère avant tout spectaculaire de l'opération sécurisation, opération qui est d'autant plus inacceptable que ces contrôles à priori ne semblent être motivés par aucune raison précise. »

Notre courrier a pour but de vous faire part de l'émotion suscitée chez nos collègues, les parents d'élèves et les élèves eux-mêmes par les modalités de l'opération voulue par Monsieur le Ministre de l'Intérieur et exécutée par la police nationale et la gendarmerie nationale jeudi dernier dans plusieurs établissements de notre Académie.

Les contrôles de police sont allés bien au delà de ceux des jeunes dans la rue, et des élèves supposés. Parents et professeurs étaient également visés. Comme à Gueux par exemple où l'action a semble-t-il été plus énergique ainsi qu'en témoignent les propos de collègues de l'établissement :

« On a beau ne rien avoir à se reprocher, c'est pénible de devoir subir un contrôle, même de papiers devant son établissement scolaire, au vu de ses élèves et de leurs parents. Qui parlait de renforcer l'autorité des enseignants? ».

« Les élèves, contraints de rester dans leurs bus scolaires parfois dans le froid ont vu contrôler leurs carnets de correspondance (document interne au collège, rappelons-le !) et ceux qui n'avaient pas de photo ont été menacés (on repasse dans 15 jours, et si la photo n'y est toujours pas, ça ira très mal !) ».

Aujourd'hui des bruits courent sur des propos peu amènes ou déplacés tenus par des agents de la force publique vis à vis d'élèves, d'enfants de 11 à 15 ans (a priori coupables ou innocents ?) qui n'auraient pas leur carnet de correspondance, ou pas de photo d'identité sur ce carnet...

Au delà de toute polémique sur le protocole "Education-Intérieur" d'octobre 2004, nos collègues et les parents d'élèves s'accordent à penser que ces « opérations ponctuelles de sécurisation scolaire » sont en contradiction totale avec les objectifs éducatifs de l'école. La citoyenneté cela s'apprend, cela se consent, on y adhère, et on ne peut pas vous obliger à devenir citoyen par la « peur du gendarme ».

Le SNES rappelle que c'est le même gouvernement qui a décidé de cette opération et qui a supprimé les MI-SE, les Aides Educateurs et les a remplacés en moindre nombre par des Assistants d'Education. De plus, l'an dernier nous avons déjà eu l'équivalent de 189 postes d'enseignants du second degré supprimés ; cette année se sont encore 287 postes qui seront repris à l'Académie de Reims. Les enseignants comme les parents et les élèves pensent avec raison que la sécurité scolaire s'assure d'abord à l'intérieur des établissements scolaires avec la présence de nombreux adultes participant à l'éducation des enfants dans le respect de la légalité républicaine et en association avec l'éducation parentale.

Nous vous demandons, Monsieur le Recteur de bien vouloir veiller avec Messieurs les Préfets de départements, responsables de la sécurité publique, à ce que la nécessité d'assurer la protection de tous, y compris à proximité des établissements scolaires, ne soit pas en contradiction avec les objectifs éducatifs qui nous animent.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Recteur, en nos sentiments respectueux

Pour le Secrétariat Académique,

Jean Claude DURDUX
Secrétaire académique